

## Rentrée pastorale du diocèse. 14 septembre 2019, Maison du diocèse

### Intervention de Monseigneur Centène

Nous nous rassemblons pour être envoyés et c'est le sens des dernières paroles de la messe : « *Ite missa est* », « *Allez, c'est la mission, c'est l'envoi* ». C'est ce que nous vivons aujourd'hui, c'est le sens de cette rentrée : nous nous rassemblons aujourd'hui pour partir ensuite vers nos différents terrains de mission, porteurs des orientations diocésaines, des orientations pastorales qui nous seront données ; nous sommes aujourd'hui rassemblés pour être envoyés. Cette rentrée pastorale 2019 s'inscrit bien évidemment dans la continuité du jubilé de saint Vincent Ferrier qui n'a pas été seulement une commémoration historique mais qui est, pour notre diocèse, un événement fondateur. Cette année pastorale s'inscrit dans la continuité du jubilé de saint Vincent Ferrier d'une part pour des raisons chronologiques : elle la suit ; d'autre part parce que saint Vincent Ferrier est une belle figure de disciple missionnaire, selon l'expression et la définition qu'en donne le pape François.

À la suite de saint Vincent Ferrier, nous voulons nous mettre en mission parce que la mission est le but de l'Église. Le concile Vatican II la définit comme le sacrement du salut. Paul VI, dans son encyclique *Evangelii nuntiandi* nous dit que l'Église n'existe que pour l'évangélisation, elle a été fondée pour cela. « *Allez dans le monde entier* » (Mc 16,15), ce sont les dernières paroles de Jésus à ses disciples avant l'Ascension, « *De toutes les nations faites des disciples* » (Mt 28 19). C'est ce que le saint père appelle « *l'Église en sortie* ». À travers la diversité des expressions, nous comprenons bien que c'est la même réalité qui nous est signifiée.

Alors qui doit être envoyé en mission ? Les plus anciens parmi vous ont peut-être le souvenir des missions d'autrefois, missions vers l'étranger, vers les pays de mission ou bien des missionnaires diocésains qui allaient de paroisse en paroisse. Le pape François nous dit, dans *La Joie de l'Évangile* (n°120) : « *En vertu du baptême reçu, chaque membre du Peuple de Dieu est devenu disciple missionnaire (cf. Mt 28, 19). Chaque baptisé, quelle que soit sa fonction dans l'Église et le niveau d'instruction de sa foi, est un sujet actif de l'évangélisation, et il serait inadéquat de penser à un schéma d'évangélisation utilisé pour des acteurs qualifiés, où le reste du peuple fidèle serait seulement destiné à bénéficier de leurs actions. La nouvelle évangélisation doit impliquer que chaque baptisé soit protagoniste d'une façon nouvelle. Cette conviction se transforme en un appel adressé à chaque chrétien, pour que personne ne renonce à son engagement pour l'évangélisation, car s'il a vraiment fait l'expérience de l'amour de Dieu qui le sauve, il n'a pas besoin de beaucoup de temps de préparation pour aller l'annoncer, il ne peut pas attendre d'avoir reçu beaucoup de leçons ou de longues instructions. Tout chrétien est missionnaire dans la mesure où il a rencontré l'amour de Dieu en Jésus Christ ; nous ne disons plus que nous sommes « disciples » et « missionnaires », mais toujours que nous sommes « disciples-missionnaires ». Si nous n'en sommes pas convaincus, regardons les premiers disciples, qui immédiatement, après avoir reconnu le regard de Jésus, allèrent proclamer pleins de joie : « Nous avons trouvé le Messie » (Jn 1, 41). La samaritaine, à peine eut-elle fini son dialogue avec Jésus, devint missionnaire, et beaucoup de samaritains crurent en Jésus « à cause de la parole de la femme » (Jn 4, 39). Saint Paul aussi, à partir de sa rencontre avec Jésus Christ, « aussitôt se mit à prêcher Jésus » (Ac 9, 20). Et nous, qu'attendons-nous ? »*

Comme tous les ans, le diocèse se donne un certain nombre de moyens : les orientations diocésaines qui sont données au début de chaque année. Il y en a trois, plus une quatrième et une cinquième. Trois qui seront exposés aujourd'hui et le quatrième qui est appelé à se déployer dans le temps et que je me contenterai d'évoquer.

Je voudrais d'abord rappeler que les moyens sont les moyens ! Par conséquent, ils ne sont pas la finalité et ne peuvent pas prétendre à un statut d'absolu. Il me semble important de rappeler cela pour deux raisons : d'abord pour qu'ils soient bien reçus, qu'ils soient reçus le mieux possible. Parce que, vous savez, quand on propose des orientations pastorales au niveau du diocèse, on entend toujours dire : « *On a beaucoup de travail déjà, avec la gestion des paroisses, notre apostolat, nos missions ordinaires. On ne peut pas toujours avoir une orientation supplémentaire* ». Et en même temps, quand on n'en donne pas, on nous dit : « *On ne nous propose rien et on ne sait pas quoi faire* ». Ces moyens sont des moyens, ils ne sont pas un absolu, et la mission peut toujours être poursuivie par d'autres moyens que ceux qui sont proposés par le diocèse, c'est évident. Ce qui importe avant tout, c'est que l'évangile soit annoncé, plus que le moyen que l'on prend pour le faire.

La deuxième raison pour laquelle je souligne la distinction entre la fin et les moyens m'est venue en entendant les propos du saint père dans l'avion, au retour de son dernier voyage apostolique où il évoquait pour l'Église aujourd'hui, le danger d'un schisme. Je me suis fait cette réflexion : un schisme au fond qu'est-ce que c'est ? C'est lorsqu'un moyen est érigé par quelques-uns, arbitrairement, en finalité. Je crois que, si on veut éviter ce risque de schisme qui semble planer comme une ombre au-dessus de l'Église, je crois qu'il faut, comme le conseille *L'Imitation de Jésus Christ*, en toute chose considérer la fin. C'est ce que saint Ignace de Loyola pose aussi dans le principe et fondement de ses *Exercices spirituels* lorsqu'il nous dit que Dieu nous a créés librement pour le connaître, l'aimer et le servir et par ce moyen obtenir la vie éternelle. Ça c'est la finalité. Mais dès que quelques-uns prétendent ériger un de ces moyens possibles pour arriver à cette fin en absolu, en finalité, c'est alors que le risque de schisme peut se concrétiser. D'ailleurs le code de droit canonique, qui définit toute la législation de l'Église, nous dit exactement la même chose dans son dernier canon : « *Salus animarum suprema lex* », « *Le salut des âmes est la loi suprême* ». Donc, si on veut répondre au souhait du pape François, et si on veut avec lui ne pas avoir peur d'un schisme, puisque lui-même nous dit que c'est possible mais que cela ne lui fait pas peur, il nous faut toujours considérer la fin, la finalité qui, pour l'Église reste et restera l'évangélisation, quels que soient les moyens que nous prenons pour la mettre en œuvre.

Ces moyens qui nous sont proposés, j'en ai retenu trois, plus un quatrième, puis un cinquième. Tout d'abord trois qui nous seront présentés ce matin plus en détail.

D'abord, le mois missionnaire. Il nous sera présenté par Bénédicte Drieu La Rochelle. Le mois missionnaire a été voulu par le pape François pour commémorer les cent ans d'un texte de Benoît XV, en 1919, sur la mission. Le pape souhaite engager toute l'Église dans un mois de mission intense. Ce mois de mission intense sera poursuivi dans le diocèse par un projet qui s'est progressivement mis en place, le projet *Christus Vivit* qui a pour but de prolonger les effets bénéfiques de ce mois missionnaire voulu par le pape. Et enfin, un socle commun de catéchèse qui nous sera présenté par le service de catéchèse et la pastorale de l'enseignement catholique.

Le quatrième et le cinquième projet ne seront pas développés aujourd'hui mais je veux tout de même les évoquer avec vous ce matin. Si nous voulons avoir des disciples missionnaires, il faut les former, d'abord par la rencontre avec le Christ. Nous l'avons entendu dans le texte *La Joie de l'Évangile*, celui qui a fait la rencontre avec le Christ peut en témoigner. Et c'est aussi l'exemple que nous a donné saint Vincent Ferrier : c'est après sa conversion qu'il se lance dans la mission.

Pour promouvoir cette conversion, pour former à son expression, pour apprendre à la faire partager, nous pensons à créer un institut, en lien avec le service de la formation et sous la responsabilité du vicaire général qui accompagne ces préoccupations de la formation des prêtres, Ivan Brient. Nous

allons l'appeler l'institut Saint-Vincent-Ferrier ; il sera créé pour nous former, pour former l'ensemble du peuple de Dieu à la mission. Et notre ami Emmanuel Didier, qui a été la cheville ouvrière du jubilé de saint Vincent Ferrier l'an dernier, est chargé de mission pour nous aider à concevoir ce projet et à le mettre en œuvre.

Le cinquième sujet qui ne sera pas abordé mais qui va nous occuper, nous l'équipe épiscopale et un certain nombre de protagonistes, tout au long de l'année, ce sont les visites pastorales en vue de la restructuration du territoire. Le pape François, dans la Joie de l'Évangile (n°28), nous dit ceci : « *La paroisse n'est pas une structure caduque ; précisément parce qu'elle a une grande plasticité, elle peut prendre des formes très diverses qui demandent la docilité et la créativité missionnaire du pasteur et de la communauté.* » Nos visites pastorales, les deux dernières années et cette année aussi, ont pour but cette restructuration du territoire, dans la perspective de la conversion pastorale que nous demande le saint père. Cette année, nous visiterons pendant l'Avent, le pays de Pontivy et pendant le carême le pays de Lorient.